

**TYPE DE POSTE**

Remplacement à temps plein

NUMÉRO DE CONCOURS:

2223-DIRADJ-111

PÉRIODE D'AFFICHAGE:

Du 30 novembre au 9 décembre 2022, 16 h

CONDITIONS SALARIALES

Selon les échelles de traitement prévues actuellement par le « Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres du centre de services scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal », classe 6

QUALIFICATIONS REQUISÉES

- Détenir un grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;
- Avoir six années d'expérience pertinente;
- Détenir l'autorisation permanente d'enseigner délivrée par le Ministère;

L'absence de l'autorisation permanente d'enseigner peut-être compensée par 5 années d'expérience en formation dans un établissement d'enseignement ou dans une industrie jugées pertinentes par le comité de sélection. Dans ces circonstances, le cadre n'est pas assujetti aux dispositions de l'article 12;

- À compter du 1^{er} septembre 2003, programme d'études universitaires de 2^e cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'école.

CONNAISSANCES ET HABILETÉS SPÉCIFIQUES

Voir l'offre détaillée.

**OFFRE DÉTAILLÉE****POSTULEZ EN LIGNE**

Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes considérées pour une entrevue. De plus, le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi.

INFORMATIONS

Services des ressources humaines

514 642-9520 poste 19824

carrierepointedelile.ca

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île recherche des candidatures pour combler un poste de direction adjointe à la formation professionnelle (FP) au centre Anjou.

Sous l'autorité du directeur du centre, le poste de direction adjointe de centre comporte les responsabilités relatives à l'exercice de toutes les fonctions de gestion sur les plans pédagogique et administratif, entre autres la planification, l'organisation, la direction, le contrôle et l'évaluation de l'ensemble des programmes et des ressources qui lui sont confiées. Ce poste à temps plein exige une présence au centre de jour et de soir.

POURQUOI CHOISIR LE CSSPI

Nombreux avantages sociaux



Soin porté à l'accueil et à l'intégration



Culture de développement professionnel



Flexibilité et stabilité d'emploi



Structure de pratiques collaboratives

LE TERRITOIRE DU CSSPI